

HABITALYS Infos

JOURNAL DES LOCATAIRES

N°67

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021

DOSSIER [PAGE 5]

LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE EN 2020

Une de nos priorités...



PAROLES DE LOCATAIRES [PAGE 3]

EL GHAZI
ET ZHARA
KALLOUCH

Rencontre

À NOUS D'AGIR... [PAGE 7]

LES BONS
RÉFLEXES

Comment entretenir
vos canalisations ?

HABITALYS
BATISSEUR D'UN ART DE VIE

www.habitalys.com



édito

Ce nouveau numéro illustre assez bien les ambitions d'Habitalys pour 2021.

Conscients du rôle que nous avons à jouer dans l'économie du Département, il nous faut être un acteur efficace de la relance, dans la production de nouvelles constructions ou encore de la rénovation de notre patrimoine.

Nous y travaillerons pour vous garantir un habitat de qualité, alliant le confort de vie et la performance énergétique de vos logements.

À l'heure du rapprochement avec Agen Habitat, nous mobiliserons également les équipes sur l'amélioration de la qualité du service rendu aux habitants qui doit rester notre challenge quotidien.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie de votre fidélité à Habitalys.

Marie-France Salles
PRÉSIDENTE D'HABITALYS

Sommaire

BON À SAVOIR	2
PAROLES DE LOCATAIRES	3
DOSSIER	4
QUOI DE NEUF ?	6
À NOUS D'AGIR...	7
HABITALYS PROMOTION	8

BON À SAVOIR

APL : CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2021



Depuis le 1^{er} janvier 2021, la réforme de l'« APL en temps réel » est appliquée.

Le seul changement...

Les ressources prises en compte pour calculer cette aide au logement sont celles des 12 derniers mois et son montant est actualisé automatiquement tous les trimestres, afin de s'adapter à la réalité de votre situation.

Votre APL 2021

Votre APL de janvier, février et mars 2021 sera donc calculée sur la base de vos revenus de décembre 2019 à novembre 2020 ; celle d'avril, mai et juin 2021 sur la base de vos revenus de mars 2020 à février 2021 ; et votre APL de juillet, août et septembre 2021 sur la base de ceux de juin 2020 à mai 2021...



Ce qui ne change pas...

Le mode de calcul, les critères d'éligibilité et les barèmes de l'APL restent inchangés. Elle sera toujours directement versée par la CAF ou la MSA à Habitalys, qui la déduira de votre loyer à payer.

Vous n'avez aucune démarche à faire, sauf demande particulière si certaines de vos ressources ne peuvent être récupérées (telles que les pensions alimentaires perçues, par exemple).

Depuis le 4 janvier 2021, vous pouvez consulter dans votre Espace « Mon Compte » du site de la CAF le nouveau montant de vos droits et les ressources prises en compte.

HABITALYS Infos
Habitalys Infos N°67 est édité par Habitalys - 36 bis, boulevard Scaliger BP 58 - 47 003 AGEN Cedex | www.habitalys.com | Directeur de la publication : Marie-France Salles - Responsable de la rédaction : Bruno Guinandie
Rédaction : Service communication Habitalys | Graphisme : www.lamarquedefabrique.fr - Impression : www.graphic-sud.com - Crédit photos : Adobe Stock - Tirage : 4 000 exemplaires.

PAROLES DE LOCATAIRES



Notre nouveau logement est très clair et fonctionnel.

RENCONTRE AVEC AVEC EL GHAZI ET ZHARA KALLOUCH

Rencontre avec El Ghazi et Zehra Kallouch, locataires relogés suite à la démolition de leur résidence.

El Ghazi et Zehra Kallouch étaient locataires de la résidence Lamensique, située à Fumel, depuis 1976...

En vue de la démolition de la résidence, ils viennent de profiter d'un accompagnement pour leur relogement à la résidence Le Bretou. Une résidence qui ne leur était pas inconnue puisque l'un de leurs fils, Abdelkader, y avait été locataire.

Lamensique était pourtant une affaire de famille, et de sentiments. Entre 1976 et 2020, Monsieur et Madame Kallouch y ont emménagé pas moins de 3 fois. Le père de Madame Kallouch, lui, fût le premier locataire de Lamensique en 1974. Salarié à l'usine

de Pont-à-Mousson à Fumel, il fût même embauché chez Habitalys en tant que gardien de la résidence.

Parfaitement intégrés sur Fumel, où ils ont construit leur vie, il a toutefois été facile à leur nouvelle résidence et d'emménager sereinement dans leur logement.



Info

LE FABULEUX DESTIN DE SAÏD HARZALI, PRIMEUR À VILLENEUVE-SUR-LOT

C'est en juillet dernier qu'a débuté la belle aventure de Saïd Harzali. Accompagné de ses trois associés, Monsieur Harzali s'est lancé le challenge de reprendre un commerce fermé de fruits et légumes proche du cœur de ville de Villeneuve-sur-Lot, au numéro 15 de l'avenue d'Agen. Son concept s'appelle « Offrais » et l'affluence de la clientèle l'a même encouragé à ouvrir un deuxième établissement sur les boulevards de Villeneuve-sur-Lot, près du Glacier.

Son objectif est simple : il souhaite sauver des commerces de proximité en péril, et redonner vie aux centres-villes des petites communes. Pour l'ouverture de son deuxième magasin, Saïd Harzali a proposé un emploi à une de ses clientes, une mère de famille de trois enfants, pour gérer son commerce. Touché par sa démarche engagée, Habitalys a proposé un logement à Monsieur Harzali et sa famille afin qu'ils puissent s'installer confortablement à Villeneuve-sur-Lot.



LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE EN 2020

Malgré un contexte sanitaire difficile, les équipes d'Habitatlys sont restées mobilisées afin de maintenir le niveau de services, assurer les travaux de réhabilitations des résidences et avancer sur les chantiers en cours.

La réhabilitation du patrimoine est une de nos priorités...

ELLE RÉPOND À 3 OBJECTIFS ESSENTIELS :

- Assurer votre sécurité
- Améliorer votre cadre de vie, pour plus de confort
- Rester attentif aux indicateurs de performance énergétique pour viser une baisse de votre quittance globale

En 2020, nous avons ainsi engagé :

Travaux d'accessibilité :
28 000 € TTC

Gros entretien :
410 000 € TTC

Remplacement de composants :
2 250 000 €

Surface d'isolation des combles :
77 019 M²



Rénovation de la résidence La Tour à Miramont-de-Guyenne

PROJET DE LA GRAVETTE À MARMANDE

Info

En 2021, nous envisageons de réaliser le plus gros projet de réhabilitation jamais engagé par Habitatlys : celui de La Gravette, à Marmande. 16 millions d'euros seront investis pour améliorer le cadre de vie des habitants, augmenter la performance énergétique des logements et améliorer l'accessibilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Une consultation des locataires est à venir afin de les intégrer au projet. Restez connectés...



Futur balcon, La Gravette (ArchiConseil)

CÔTÉ CHANTIER EN COURS, DE NOMBREUX PROJETS SORTIRONT DE TERRE EN 2021



Archi Studio



Architecte : Stéphane Husson



Foulayronnes
Résidence Mazelpoux
20 logements individuels



Nérac
Résidence Simone Veil
15 logements individuels

Projet de La Gravette à Marmande (ArchiConseil).

Barbaste
Résidence Les Hauts de Gélise
6 logements individuels

Villeneuve sur Lot
Résidence de La Plaine
19 logements collectifs et 6 individuels

Foulayronnes
Résidence Tuque de Grabiac
12 logements individuels

Damazan
Résidence Maurice Dupuy
8 logements collectifs et 2 individuels

Et d'autres à venir...

Habitatlys s'inscrit également dans la diversification. Pour la 1^{re} fois, nous aurons l'honneur de construire les futures Gendarmeries de Laplume et de Tonneins. Deux projets d'envergure qui seront complétés par des ensembles pavillonnaires afin d'y loger les familles.



Projet de Gendarmerie à Tonneins - Architecte : François Delasserre



QUOI DE NEUF ?

HABITALYS
S'ENGAGE

Contre les violences conjugales

Habitalys s'est engagé à permettre l'hébergement temporaire des victimes de violence.

Douze logements meublés seront mis à disposition d'associations avec une prise en charge totale des loyers et des charges y afférents (3 sont déjà fonctionnels). Nous permettrons ainsi aux victimes et à leurs enfants de se recon-

struire dans un environnement sécurisant.

Dans le lancement de notre démarche, nous avons obtenu le soutien du Conseil Départemental et certains de nos fournisseurs ont participé à nos actions.



Nous remercions les entreprises pour leur implication :

FÉDRIGO, PROXI, GICQUEL, M. PINÈDE, LA SOVIPAM, LA SOREM, LACOMBE DÉCORATION, DELTA DÉCO, FAUCHÉ, ZEP INDUSTRIE, LA FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE, LE MAGASIN BUT À MARMANDE, RÉNO VERSO

...mais aussi les salariés de l'Office qui se sont impliqués activement dans l'aménagement des logements. •

HABITER EN LOT-ET-GARONNE

C'est officiel ! Votre bailleur social Habitalys s'associe à Agen Habitat pour créer « Habiter en Lot-et-Garonne ».

Au-delà d'une obligation légale de regroupement des acteurs du logement social, cette alliance s'inscrit dans une volonté de créer un ensemble cohérent au service du département du Lot-et-Garonne. Pour vous, chers locataires, rien ne change !



Nouvelle identité visuelle de « Habiter en Lot-et-Garonne ».

Si les deux acteurs veulent regarder dans la même direction et envisager des projets communs, chacun gardera son indépendance dans la gestion de son patrimoine. •



À NOUS D'AGIR...



COMMENT ENTREtenir SES CANALISATIONS ?



3 Ne versez pas :

De produits gras dans l'évier. Ceux-ci se figent au contact de l'eau froide et favorisent donc les bouchons.

4 Ramassez :

Les cheveux qui tombent dans votre bac de douche ou votre lavabo.

5 Utilisez :

Des anticalcaires pour votre lave-linge et votre lave-vaisselle.

6 En période de travaux :

Allez en déchetterie pour jeter les résidus de plâtre ou de peinture. •

Entretien ses canalisations et adopter les bons réflexes est une démarche très importante à adopter dans la vie de tous les jours.

Les mauvais comportements au quotidien accélèrent l'apparition de petits ou plus gros bouchons. Il est toujours stressant de faire face et savoir comment réagir face à une telle situation. C'est pour cela que vous trouverez dans cet article, des conseils pour savoir comment bien entretenir ses canalisations.

1 Ne jetez pas :

Les lingettes, les protections hygiéniques, coton-tiges, mouchoirs, essuie-tout, ou des produits chimiques dans vos canalisations.

2 Placez une grille :

Sur les voies d'évacuation pour retenir les gros déchets alimentaires et éviter qu'ils ne s'accumulent dans les tuyaux.



Info

ASTUCES DE GRAND-MÈRE POUR NETTOYER SES CANALISATIONS

Le mélange entre du bicarbonate de soude et du vinaigre :

Dans un récipient, ajoutez 100 ml de vinaigre et quelques pincées de bicarbonate de soude. Le mélange agit comme les déboucheurs liquides en vente sur le marché.

L'eau bouillante :

elle permet également d'enlever les débris qui bouchent les canalisations : cheveux, restes d'aliments, etc. L'utilisation de cette technique est déconseillée lorsque le sanitaire déborde déjà.



CÔTÉ RECETTE

Envie d'un plat chaud pour réchauffer votre hiver ? Voici la recette de l'Aligot, cette spécialité culinaire de la région de l'Aubrac réalisée à base de purée de pommes de terre et de tome fraîche !

La véritable recette de l'Aligot (par une Aveyronnaise)

Préparation : 30 min
Cuisson : 30 min
Pour 4 personnes
Facile : ●●●●●
Bon marché : ●●●●●

INGRÉDIENTS :

- 400 g de Tome Fraîche de l'Aubrac
- 1 kg de Pommes de terre
- 250 g de crème fraîche

PRÉPARATION :

- Préparez une purée de pommes de terre assaisonnée de 2 gousses d'ail.
- Ajoutez la crème fraîche.
- Quand la purée est bien chaude, ajoutez la Tome coupée en fine lamelles.
- Remuez à feu moyen toujours dans le même sens, jusqu'à faire fondre entièrement la Tome.
- Étirez, faites filer, l'Aligot est prêt !

VOUS ÊTES UN CORDON BLEU ?

Envoyez-nous vos recettes ! Par mail ou par courrier :

oph@habitalys.org
Habitalys - Service communication
36 bis, boulevard Scaliger
BP 58 - 47 003 Agen Cedex

L'HISTOIRE INCROYABLE DES LOCATAIRES DE SAINT-SALVY

Dans le petit village de Saint-Salvy, en 1987, deux agriculteurs se sont retrouvés en difficulté financière. Ils ont pu compter sur Habitalys pour racheter leur maison et les laisser locataires. Revenus à meilleure fortune après 15 ans de location, Habitalys Promotion leur a permis de racheter la maison...



Une maison qui a retrouvé ses propriétaires.

RENCONTRE

Racontez-nous votre histoire ...

Agriculteurs de profession et propriétaires de terre sur la commune de Saint-Salvy, nous avons construit notre maison en 1987 afin d'être au plus près de l'exploitation. Parents de 3 enfants en bas âge, la taille de notre exploitation n'était pas suffisante pour nous faire vivre et nous nous sommes vite retrouvés dans l'impossibilité de payer notre crédit. Une période très dure.

Comment avez-vous rencontré Habitalys ?

Le maire de Saint-Salvy connaissait notre situation et a contacté Habitalys pour savoir s'il pouvait nous aider. Habitalys nous a alors propo-

sé de racheter notre maison et de nous laisser locataires. Sans cela, nous aurions été obligés de quitter cette terre qui nous est si chère. Un vrai soulagement pour nous tous. Grâce à leur soutien et le loyer modéré, nous avons pu nous reconstruire petit à petit.

Et aujourd'hui ?

15 ans de notre vie passés à nous reconstruire et à rembourser nos dettes. Les enfants ayant grandi, nous nous sommes dit que peut-être nous pourrions à nouveau être propriétaires. En septembre 2019, nous nous sommes renseignés sur notre capacité de financement et nous avons contacté Habitalys pour savoir

s'ils accepteraient de nous revendre la maison.

Notre bonne étoile a continué de briller puisqu'ils nous ont dit oui très vite et nous ont proposé une accession avec un tarif que nous n'espérions pas.

En plus, tout le long, nous avons eu un très bon accompagnement des services. Ils ont répondu à toutes nos attentes et nous ont même aidé dans notre financement.

Nous remercions tout le personnel d'Habitalys et spécialement le Directeur Général Monsieur Bruno Guinandie et la Présidente.

Nous conseillons à tous les locataires de se renseigner sur leur possibilité d'acquisition. •